



Supra-1846 SA

NOUS SOMMES FIERS  
D'APPARTENIR À UNE  
ENTREPRISE OÙ  
BIENVEILLANCE,  
COLLABORATION, CONFIANCE,  
RESPECT ET SOLIDARITÉ  
SONT ANCRÉS  
DANS LES ACTES ET  
PENSÉES DE TOUS.  
NOUS SOMMES  
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE  
ENTREPRISE AGILE,  
FAISONS PREUVE  
D'INITIATIVE ET  
ANTICIPONS LES BESOINS  
DES COLLÈGUES,  
DES CLIENTS  
ET DU MARCHÉ.  
NOUS SOMMES  
PROACTIFS

NOUS AGISSONS  
AVEC INTÉGRITÉ,  
TRANSPARENCE  
ET ÉQUITÉ  
ET ASSUMONS PLEINEMENT  
NOS RESPONSABILITÉS  
ENVERS NOS COLLÈGUES,  
CLIENTS,  
PARTENAIRES  
ET LE GROUPE.  
NOUS SOMMES  
RESPONSABLES

RAPPORT  
DE GESTION  
2020



## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale  
«**SUPRA-1846 SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Lausanne.

SUPRA-1846 SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

SUPRA-1846 SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Roland Marcel Eberle</b>
Secrétaire	<b>M. Fabio Naselli Feo</b>
Administrateurs	<b>M. Marc-André Ballestraz</b>
	<b>M. Jean-Blaise Conne</b>
	<b>M. Urs Schwaller</b>
	<b>M. Jürg E. Tschanz</b>
	<b>M. Charles Relecom</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Thomas Boyer</b>
Directeurs	<b>Mme Sophie Revaz</b>
	<b>M. Philippe Buthey</b>
	<b>M. Vincent Claivaz</b>
	<b>M. Thomas J. Grichting</b>
	<b>M. Pierre-Luc Marilley</b>
	<b>M. Paul Rabaglia</b>
	<b>M. Florian Raemy</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

## Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

SUPRA-1846 SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.  
Gravissons, ensemble, cette colline.**

## Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	-4 245 969	51 576 420
Nombre d'assurés AOS		101 670	110 647
Total du bilan	CHF	346 407 088	340 868 070
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	422 151 764	458 664 707
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	59 299	33 100
Total	CHF	422 211 063	458 697 806
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	99 154 544	97 763 949
en % des prestations nettes d'assurance		29,0%	26,9%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	181 436 514	179 374 484
en % des primes brutes		43,0%	39,1%

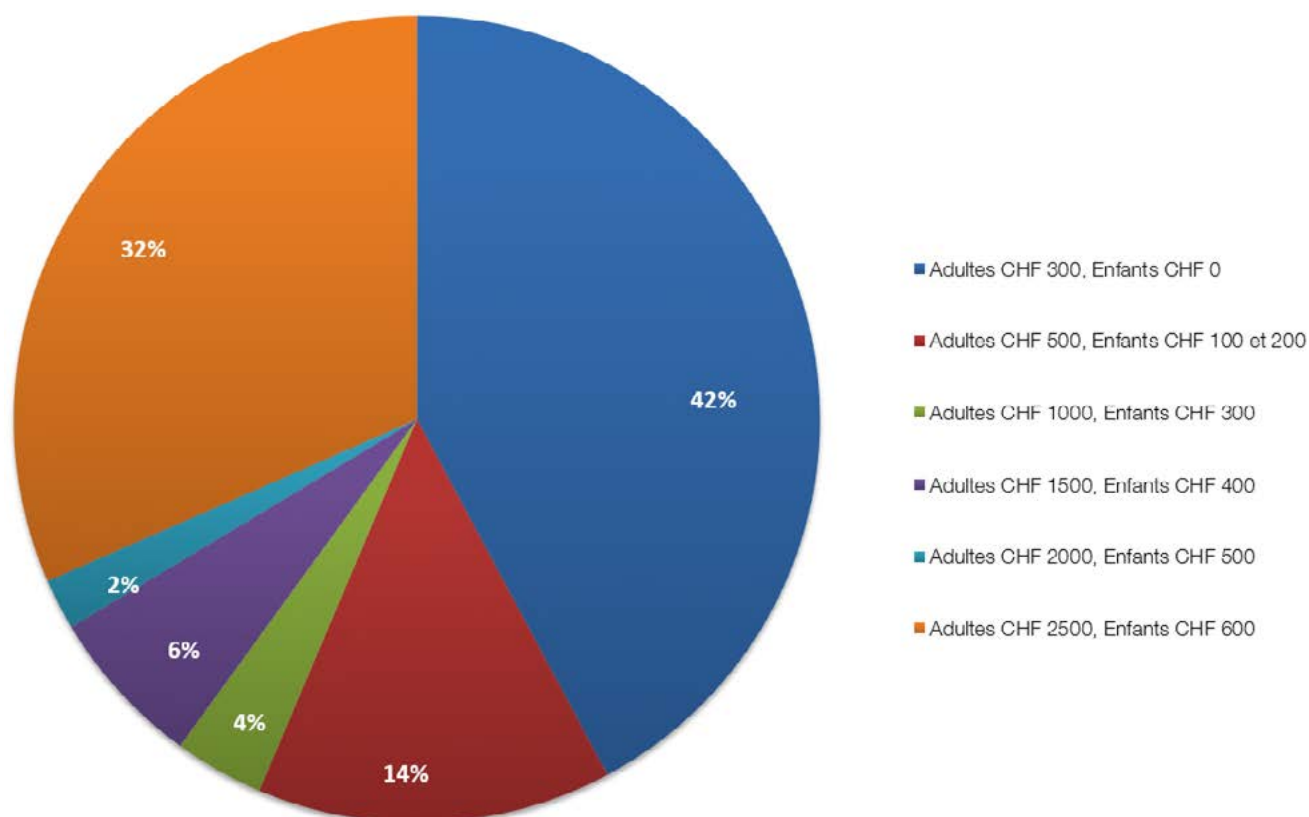
## Faits et chiffres

### Effectif d'assurés

Supra-1846 SA connaît en 2020 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 8977 membres (-8,1%), lequel atteint désormais 101 670 assurés contre 110 647 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	41 701
Femmes	40 840
Enfants	19 129
Nombre d'assurés total	101 670

### Répartition de l'effectif par franchises



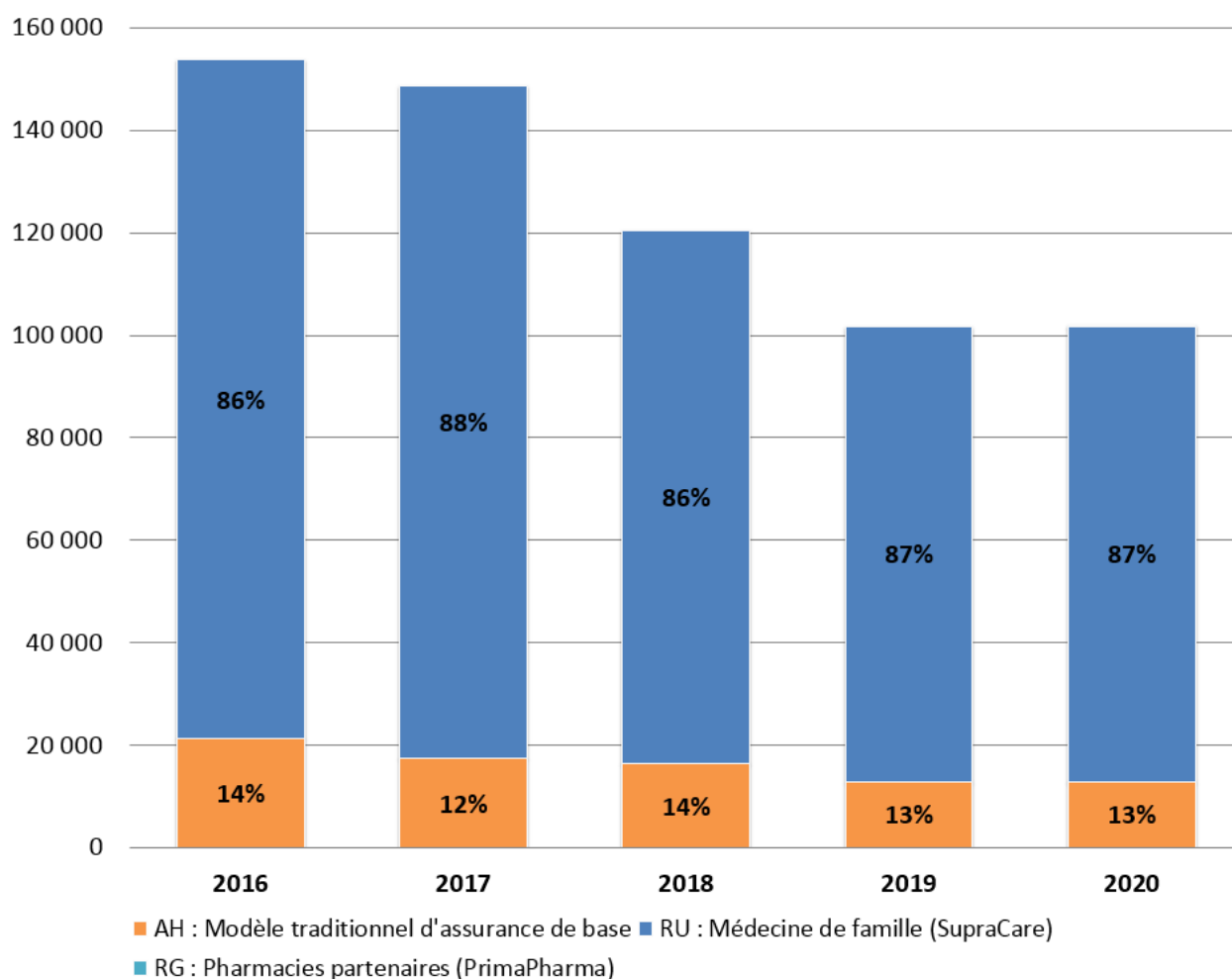
### Un modèle alternatif d'assurance attractif

SUPRA-1846 SA propose un modèle alternatif d'assurance qui garantit une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Cette assurance s'inspire de la philosophie du Managed Care.

Ce modèle d'assurance vise à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 88 600 assurés ont opté pour le pour le médecin de famille (SupraCare) et le nouveau modèle alternatif Pharmacies partenaires (PrimaPharma) fait sont entrée avec une cinquantaine d'assurés.

### Evolution des effectifs AOS de SUPRA-1846 SA

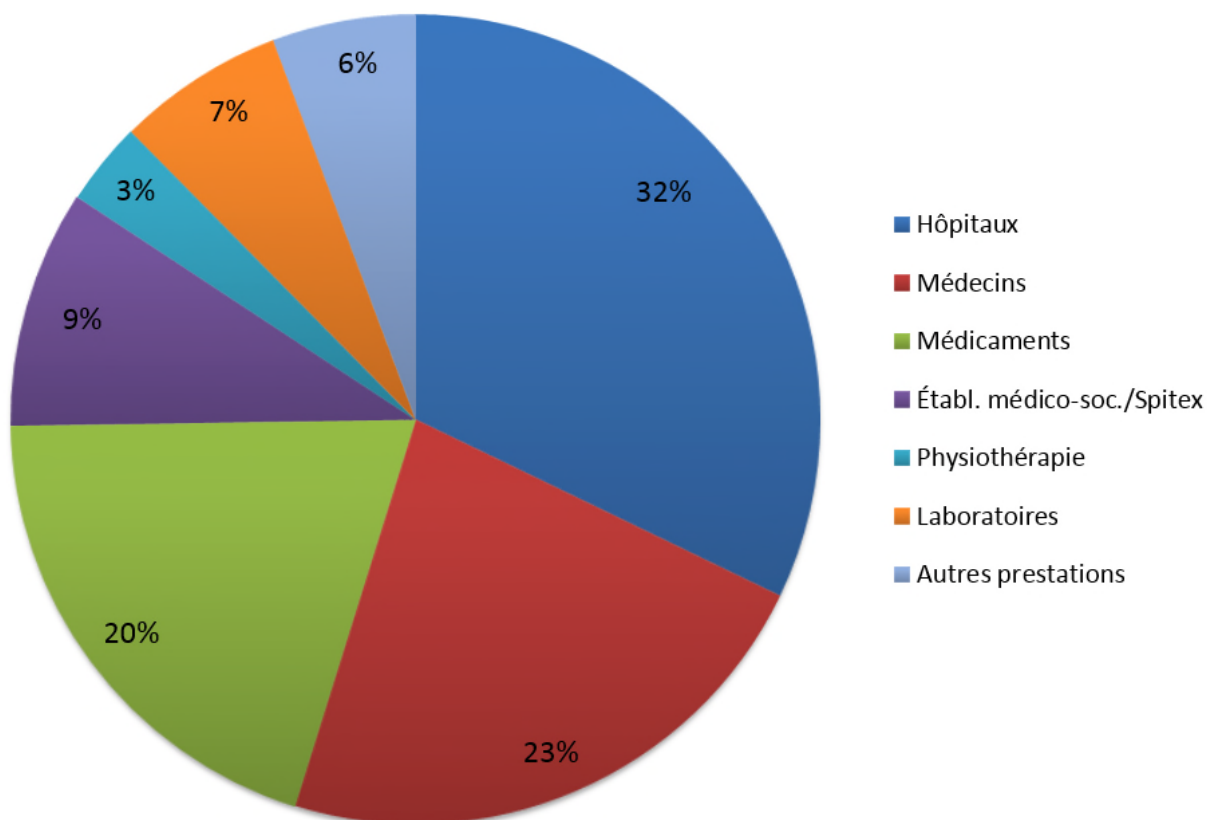


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	127 814 026
Médecins	89 935 868
Médicaments	79 172 547
Établissements médico-sociaux / Spitex	37 578 012
Physiothérapie	13 285 808
Laboratoires	26 701 286
Autres prestations	22 674 305
<b>Total des prestations</b>	<b>397 161 852</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 75% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

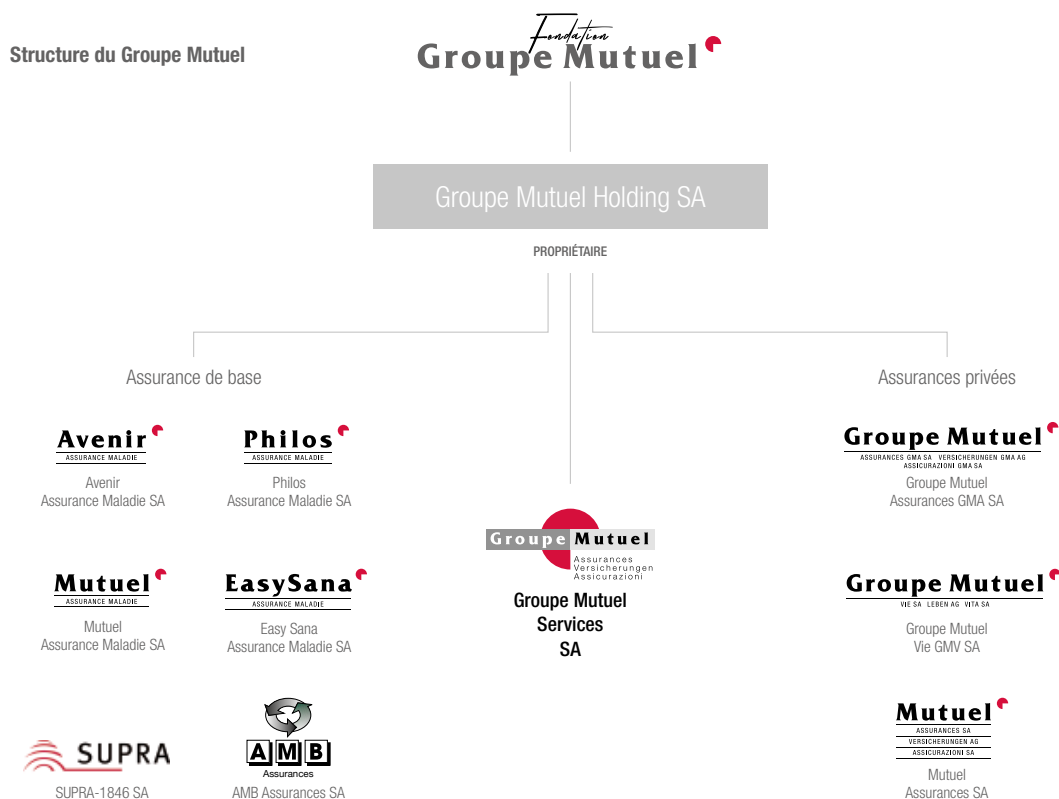
## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.











## Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

## Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

### ... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

## Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

### **Karin Perraudin – Présidente** <sup>2</sup>

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président** <sup>3</sup>

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire** <sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre** <sup>1,3</sup>

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

### **Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre** <sup>2</sup>

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Jean-Blaise Conne – Membre** <sup>1</sup>

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

### **Urs Schwaller – Membre** <sup>1,3</sup>

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

### **Jürg E. Tschanz – Membre** <sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

<sup>1</sup>Membre de la Commission d'audit et des risques <sup>2</sup>Membre de la Commission innovation et transformation digitale

<sup>3</sup>Membre de la Commission de rémunération et de nomination

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Les membres de la Direction générale en 2020

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Licencié HEC.

### **Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit / Avocat.

### **Florian Raemy – Finances**

Ingénieur EPFL. MBA HEC

### **Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit / Avocate.

### **Paul Rabaglia – Transformation & Business Development**

Licencié HEC.

### **Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

**Philippe Buthey – Technologies**

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

**Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché**

Master en Sciences économiques.

**FONCTION COMPLIANCE**

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

**FONCTION GESTION DES RISQUES**

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

**AUDIT INTERNE**

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

## Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de SUPRA-1846 SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 82 105.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 19 435.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de SUPRA-1846 sur cette rémunération de la Direction générale est de 6%, soit Fr. 175 196.–, dont Fr. 40 803.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

## Gestion des capitaux

### Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.



## Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements de SUPRA-1846 SA est de 2,73%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 3,19%.

## Rapport financier

SUPRA-1846 SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 416,5 millions de francs en diminution de 8,05% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 341,6 millions de francs, en baisse de 5,85% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 1,4 million de francs attribué à la provision pour sinistres non encore payé à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 52,1 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (40,7 millions de francs en 2019); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 687,70 (Fr. 494,30 en 2019).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 24,7 millions de francs pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Au centre de la réflexion figure l'amélioration de la qualité de l'expérience client grâce à la professionnalisation de la gestion clientèle et d'un service de vente plus proche de nos assurés. Ces coûts engagés pour le changement, cumulés aux frais de développement, permettent à SUPRA-1846 SA d'évoluer et, surtout, de mieux accompagner ses assurés et ses clients. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de Fr. 168,60 en 2019 à Fr. 242,40 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de Fr. 112 251.-, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de 6,3 millions de francs.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2020 une perte de 4,2 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>416 514 450</b>	<b>452 973 639</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 341 638 100	- 362 859 043
Variation des provisions techniques	8	- 1 614 712	1 996 051
Compensation des risques entre assureurs		- 52 060 984	- 40 731 521
Autres charges d'assurance		- 682 944	- 654 534
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 395 996 740</b>	<b>- 402 249 047</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>- 18 660 414</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>- 4 133 718</b>	<b>32 064 178</b>
Autres produits financiers		-	1 309
Autres charges financières		- 113 898	- 38 341
Produits sur les placements en capitaux	4	14 952 146	24 556 121
Charges sur les placements en capitaux	4	- 8 642 499	- 3 152 848
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 6 308 000	- 1 854 000
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 112 251</b>	<b>19 512 241</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 4 245 969</b>	<b>51 576 420</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs</b>			
en CHF			
Placements de capitaux	5	244 662 601	223 862 961
Comptes de régularisation	6	1 038 062	8 881 382
Créances	7	44 948 773	45 012 557
Liquidités		55 757 651	63 111 170
<b>Total des actifs</b>		<b>346 407 088</b>	<b>340 868 070</b>

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
<b>Passifs</b>			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		20 000	20 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		160 632 910	109 046 652
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		- 25 426	- 15 588
Résultat de l'exercice		- 4 245 969	51 576 420
<b>Fonds propres</b>		<b>156 481 514</b>	<b>160 727 484</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	99 154 544	110 100 949
Autres provisions techniques	8	59 000	33 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	24 955 000	18 647 000
Comptes de régularisation	10	22 347 433	2 702 876
Dettes	11	43 409 597	48 656 762
<b>Fonds étrangers</b>		<b>189 925 574</b>	<b>180 140 587</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>346 407 088</b>	<b>340 868 070</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
<b>Résultat</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>51 576 420</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 3 117 289	- 18 195 882
Amortissements / revalorisations sur les créances	777 000	526 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 10 946 405	- 2 009 051
Modification des autres provisions techniques	26 000	13 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	6 308 000	1 854 000
Augmentation / diminution des créances	- 713 217	- 1 809 635
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	7 843 321	- 7 689 437
Augmentation / diminution des dettes	- 5 247 165	- 2 040 533
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	19 644 557	- 21 965 586
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>10 328 833</b>	<b>259 295</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 17 682 351	14 422 787
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 17 682 351</b>	<b>14 422 787</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 7 353 519</b>	<b>14 682 083</b>
Liquidités état initial 01.01.	63 111 170	48 429 087
Liquidités état final 31.12.	55 757 651	63 111 170
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 7 353 519</b>	<b>14 682 083</b>



## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>109 046 652</b>	<b>- 15 588</b>	<b>51 576 420</b>	<b>160 727 484</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	51 586 257	- 9 838	- 51 576 420	-
<b>Fonds propres au 01.01.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>160 632 910</b>	<b>- 25 426</b>	<b>-</b>	<b>160 727 484</b>
Résultat annuel					- 4 245 969	- 4 245 969
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>160 632 910</b>	<b>- 25 426</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>156 481 514</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

## Annexe aux comptes 2020

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Les réserves de cotisations de l'employeur sont portées à l'actif à leur valeur nominale. La valeur est vérifiée chaque année et le poste corrigé le cas échéant.

#### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFI). La valeur limite supérieure est fixée par une valeur d'expertise externe effectuée périodiquement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

SUPRA-1846 SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et entièrement utilisée au 31.12.2020.

### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

## Annexe aux comptes 2020

### Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMAL			Total		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	422 151 764	458 664 707	-8.0%	59 299	33 100	79.2%	422 211 063	458 697 806	-8.0%
Diminution des cotisations	- 6 636 651	- 6 360 982	4.3%	- 2 847	- 69	n/a	- 6 639 498	- 6 361 051	4.4%
Contributions à la réduction des primes	77 210 699	73 025 178	5.7%	-	-	0.0%	77 210 699	73 025 178	5.7%
Contribution à la promotion de la santé	- 488 016	- 531 106	-8.1%	-	-	0.0%	- 488 016	- 531 106	-8.1%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 77 210 699	- 73 025 178	5.7%	-	-	0.0%	- 77 210 699	- 73 025 178	5.7%
Autres produits d'exploitation	1 430 901	1 167 989	22.5%	-	-	0.0%	1 430 901	1 167 989	22.5%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>416 457 998</b>	<b>452 940 608</b>	<b>-8.1%</b>	<b>56 452</b>	<b>33 031</b>	<b>70.9%</b>	<b>416 514 450</b>	<b>452 973 639</b>	<b>-8.0%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 397 161 852	- 424 302 280	-6.4%	- 36 225	- 28 738	26.1%	- 397 198 077	- 424 331 018	-6.4%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 1 588 400	1 999 051	n/a	- 312	10 000	n/a	- 1 588 712	2 009 051	n/a
Participations	55 559 977	61 471 975	-9.6%	-	-	0.0%	55 559 977	61 471 975	-9.6%
Autres charges d'assurance	- 680 859	- 651 516	4.5%	- 2 086	- 3 019	-30.9%	- 682 944	- 654 534	4.3%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 26 000	- 13 000	100.0%	- 26 000	- 13 000	100.0%
Compensation des risques	- 52 060 984	- 40 731 521	27.8%	-	-	0.0%	- 52 060 984	- 40 731 521	27.8%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 395 932 118</b>	<b>- 402 214 290</b>	<b>-1.6%</b>	<b>- 64 622</b>	<b>- 34 757</b>	<b>85.9%</b>	<b>- 395 996 740</b>	<b>- 402 249 047</b>	<b>-1.6%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 24 642 956</b>	<b>- 18 652 302</b>	<b>32.1%</b>	<b>- 8 472</b>	<b>- 8 112</b>	<b>4.4%</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>- 18 660 414</b>	<b>32.1%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 420 575 073</b>	<b>- 420 866 592</b>	<b>-0.1%</b>	<b>- 73 095</b>	<b>- 42 868</b>	<b>70.5%</b>	<b>- 420 648 168</b>	<b>- 420 909 460</b>	<b>-0.1%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>- 4 117 075</b>	<b>32 074 016</b>	<b>n/a</b>	<b>- 16 643</b>	<b>- 9 838</b>	<b>69.2%</b>	<b>- 4 133 718</b>	<b>32 064 178</b>	<b>n/a</b>
Autres produits financiers	-	1 309	n/a	-	-	0.0%	-	1 309	n/a
Autres charges financières	- 113 898	- 38 341	197.1%	-	-	0.0%	- 113 898	- 38 341	197.1%
Produits sur les placements en capitaux	14 952 146	24 556 121	-39.1%	-	-	0.0%	14 952 146	24 556 121	-39.1%
Charges sur les placements en capitaux	- 8 642 499	- 3 152 848	174.1%	-	-	0.0%	- 8 642 499	- 3 152 848	174.1%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 6 308 000	- 1 854 000	240.2%	-	-	0.0%	- 6 308 000	- 1 854 000	240.2%
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 112 251</b>	<b>19 512 241</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0.0%</b>	<b>- 112 251</b>	<b>19 512 241</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 4 229 327</b>	<b>51 586 257</b>	<b>n/a</b>	<b>- 16 643</b>	<b>- 9 838</b>	<b>69.2%</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>51 576 420</b>	<b>n/a</b>

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	422 211 063	458 697 806	- 36 486 743
Primes rétroactives	- 1 849 383	- 2 567 710	718 327
Amortissement sur cotisations	- 4 013 115	- 3 267 341	- 745 774
Variation de la provision "Ducroire"	- 777 000	- 526 000	- 251 000
Contributions à la réduction des primes	77 210 699	73 025 178	4 185 521
Contribution à la promotion de la santé	- 488 016	- 531 106	43 090
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 77 210 699	- 73 025 178	- 4 185 521
Autres produits d'exploitation	1 430 901	1 167 989	262 912
<b>Total</b>	<b>416 514 450</b>	<b>452 973 639</b>	<b>- 36 459 189</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 397 161 852	- 424 302 280	27 140 428
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	55 559 977	61 471 975	- 5 911 998
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 341 601 875</b>	<b>- 362 830 305</b>	<b>21 228 430</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 36 225</b>	<b>- 28 738</b>	<b>- 7 487</b>
<b>Total</b>	<b>- 341 638 100</b>	<b>- 362 859 043</b>	<b>21 220 943</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 26 750 209	- 21 009 229	- 5 740 980
Frais de contentieux facturés	3 561 337	3 841 587	- 280 250
Autres frais administratifs	- 1 462 555	- 1 492 771	30 216
<b>Total</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>- 18 660 414</b>	<b>- 5 991 014</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Frais de personnel	-	-	-
Publicité et marketing	- 1 626 274	- 897 321	- 728 953
Commissions	- 299 389	- 295 832	- 3 556
Frais d'exploitation divers	- 22 725 765	- 17 467 261	- 5 258 504
<b>Total</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>- 18 660 414</b>	<b>- 5 991 014</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par SUPRA-1846 SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	625 004	- 217 565	407 439
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 712 226	- 1 396 067	316 160
Actions	4 115 132	- 3 635 434	479 698
Autres placements	8 499 783	- 3 393 433	5 106 350
<b>Total</b>	<b>14 952 146</b>	<b>- 8 642 499</b>	<b>6 309 647</b>



Résultats par catégorie  
en CHF

Placements immobiliers	2020	2019	Variation
Produits	588 268	393 459	194 809
Charges	- 217 565	- 135 077	- 82 488
Réévaluations	36 736	- 648 679	685 415
<b>Résultat</b>	<b>407 439</b>	<b>- 390 297</b>	<b>797 736</b>

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	906 532	974 314	- 67 783
Bénéfices réalisés	40 883	136 588	- 95 705
Pertes réalisées	- 272 211	- 54 224	- 217 987
Bénéfices non réalisés	764 811	1 706 124	- 941 312
Pertes non réalisées	- 1 105 415	- 556 721	- 548 694
Charges sur capitaux	- 18 441	- 15 168	- 3 273
<b>Résultat</b>	<b>316 160</b>	<b>2 190 914</b>	<b>- 1 874 755</b>

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	1 080 945	1 205 676	- 124 731
Bénéfices réalisés	244 923	609 084	- 364 162
Pertes réalisées	- 747 641	- 99 326	- 648 316
Bénéfices non réalisés	2 789 265	6 498 618	- 3 709 353
Pertes non réalisées	- 2 831 877	- 463 255	- 2 368 622
Charges sur capitaux	- 55 916	- 56 018	102
<b>Résultat</b>	<b>479 698</b>	<b>7 694 780</b>	<b>- 7 215 081</b>

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	1 165 868	1 133 917	31 951
Bénéfices réalisés	475 932	3 655 825	- 3 179 893
Pertes réalisées	- 1 069 970	- 581 662	- 488 308
Bénéfices non réalisés	6 857 983	8 242 516	- 1 384 532
Pertes non réalisées	- 2 066 130	- 249 007	- 1 817 123
Charges sur capitaux	- 257 332	- 293 712	36 379
<b>Résultat</b>	<b>5 106 350</b>	<b>11 907 877</b>	<b>- 6 801 527</b>

## Explications relatives au bilan

## 5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	14 170 000	11 677 000	2 493 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	96 039 177	88 148 754	7 890 424
Actions	39 963 974	38 702 533	1 261 441
Instruments financiers dérivés sur actions	253 108	-	253 108
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 4 212 253	4 212 253
Actions	40 217 082	34 490 279	5 726 803
Liquidités affectées aux placements de capitaux	10 315 233	9 389 122	926 111
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	4 187 669	- 4 187 669
Liquidités	10 315 233	13 576 791	- 3 261 558
Placements collectifs	82 733 976	74 740 255	7 993 721
Instruments financiers dérivés	144	42 893	- 42 749
Prêts	350 000	350 000	-
Autres placements - actifs provenant de la réserve de cotisations	836 989	836 989	-
Autres placements	83 921 109	75 970 137	7 950 972
<b>Total</b>	<b>244 662 601</b>	<b>223 862 961</b>	<b>20 799 640</b>

Instruments financiers dérivés sur actions: il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 81 contrats SMI, 12 contrats S&P 500, 68 contrats Euro Stoxx 50 et 12 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 14 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 19 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	144	-	144
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>144</b>	<b>-</b>	<b>144</b>

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	42 893	-	42 893
<b>Total</b>		<b>42 893</b>	<b>-</b>	<b>42 893</b>

## 6 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	373 099	387 029	- 13 930
Compensation des risques à recevoir	-	7 203 966	- 7 203 966
Primes à facturer	244 719	520 273	- 275 554
Commissions payées d'avance	43 959	284 151	- 240 192
Autres actifs transitoires	376 285	485 964	- 109 678
<b>Total</b>	<b>1 038 062</b>	<b>8 881 382</b>	<b>- 7 843 321</b>

## 7 Créances

en CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	38 805 020	39 451 314	- 646 294
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 5 693 000	- 4 916 000	- 777 000
Subsides à recevoir	8 773 364	9 967 127	- 1 193 762
Impôts anticipés	334 991	98 847	236 144
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	185 675	-	185 675
Autres créances	993 084	411 268	581 816
Créances coûts de tests COVID-19	1 549 639	-	1 549 639
<b>Total</b>	<b>44 948 773</b>	<b>45 012 557</b>	<b>- 63 783</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 1 806 712.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques  
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	97 763 949	-	- 1 390 283	99 154 232
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	-	-	- 312	312
Provision pour remboursement de primes	12 337 000	12 535 117	- 198 117	-
<b>Total</b>	<b>110 100 949</b>	<b>12 535 117</b>	<b>- 1 588 712</b>	<b>99 154 544</b>

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	33 000	-	- 26 000	59 000
<b>Total</b>	<b>33 000</b>	<b>-</b>	<b>- 26 000</b>	<b>59 000</b>

**Variation des provisions techniques - 1 614 712**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	10.24%	8.36%	
Placements de capitaux hors réserve de cotisation et participations	243 825 613	223 050 625	20 774 988
Provision nécessaire	24 955 000	18 647 000	6 308 000
Provision au bilan	24 955 000	18 647 000	6 308 000

10 Comptes de régularisation passif  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compensation des risques à payer	19 632 119	-	19 632 119
Commissions à payer	9 366	36 252	- 26 887
Autres passifs transitoires	2 705 948	2 666 623	39 325
<b>Total</b>	<b>22 347 433</b>	<b>2 702 876</b>	<b>19 644 557</b>

11 Dettes  
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	447 782	324 953	122 828
Primes encaissées d'avance	25 320 835	31 295 314	- 5 974 479
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	16 502 957	13 525 542	2 977 415
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	1 051 082	2 987 756	- 1 936 674
Subsides	86 941	523 197	- 436 256
<b>Total</b>	<b>43 409 597</b>	<b>48 656 762</b>	<b>- 5 247 165</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

### Engagements éventuels (hors bilan)

SUPRA-1846 SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que SUPRA-1846 SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

### Proposition d'utilisation du résultat

par le conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	- 4 245 969	51 576 420
<b>Résultat disponible</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>51 576 420</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	4 229 327	- 51 586 257
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	16 643	9 838
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**SUPRA-1846 SA, Lausanne**

Lausanne, le 26 avril 2021

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SUPRA-1846 SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**SUPRA-1846 SA**

Avenue de la Rasude 8 – Case postale 765 – CH-1001 Lausanne



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA  
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie